

Les inégalités de consommation



Qu'est-ce que c'est ?

Les inégalités en matière de dépenses portent autant sur la **consommation des biens** (p. ex., logement, épicerie, vêtements) que des **services** (p. ex., soins de santé, services de garde d'enfants, transport en commun).



La consommation est un indicateur du bien-être économique sur le long terme.

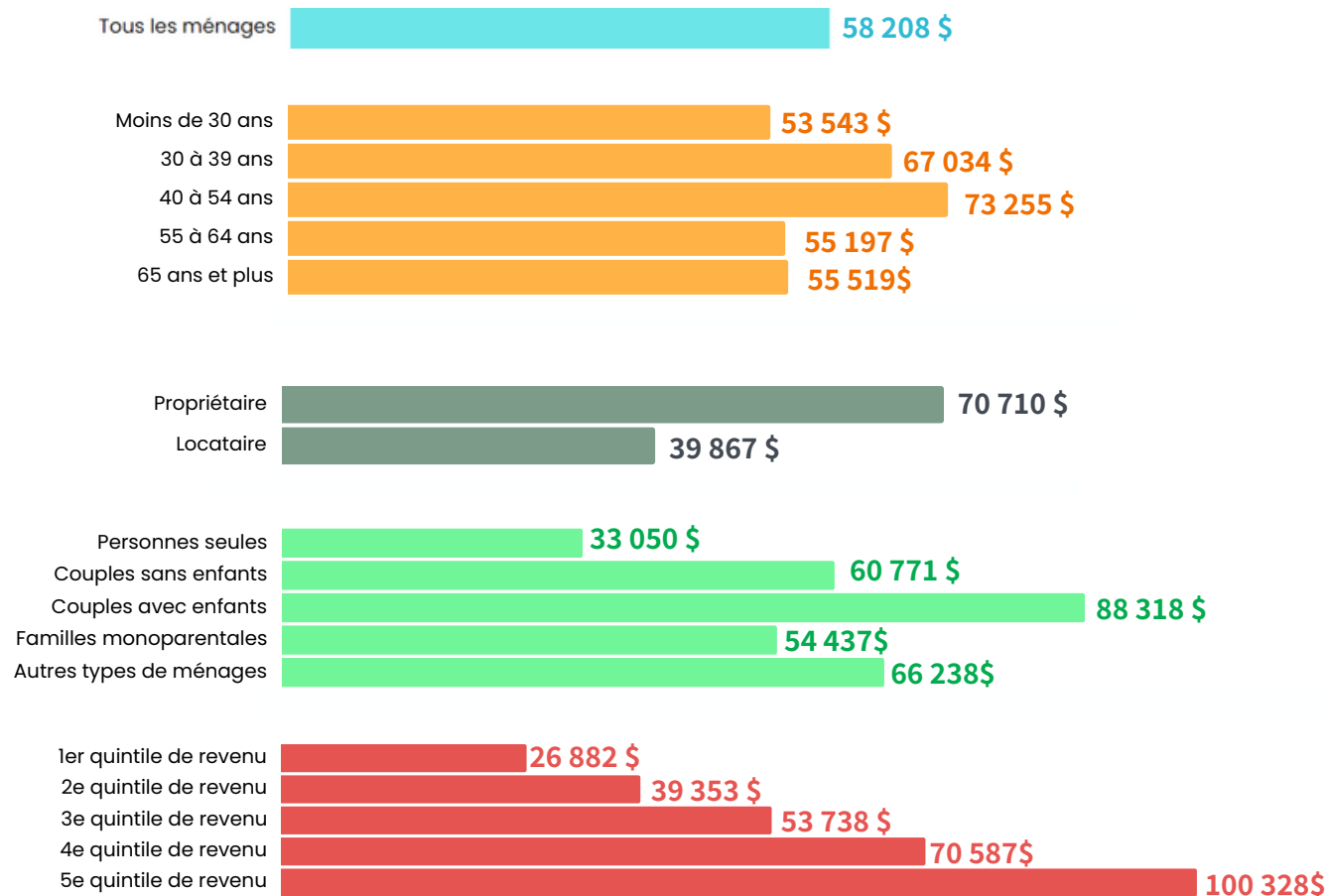
La consommation varie surtout en fonction de **l'âge**, du **type de logement**, de la **situation familiale** et du **revenu**.

Par exemple, les dépenses de consommation des ménages propriétaires de leur logement sont presque le double en moyenne de celles des locataires sur une année.

4x

Les ménages en haut de l'échelle des revenus dépensent près de quatre fois plus que les ménages à faible revenu (1er quintile).

Consommation annuelle moyenne des ménages selon certaines caractéristiques, Québec, 2019

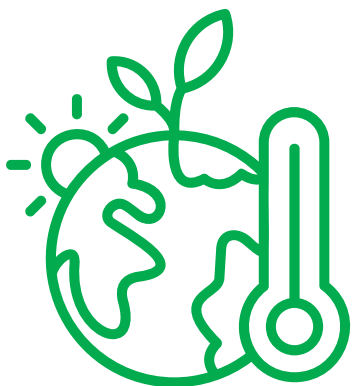


Plus le revenu des ménages est faible et plus les dépenses liées aux besoins essentiels pèsent lourd dans leur budget.

Par exemple, les ménages faisant partie du premier quintile de revenu total consacrent la moitié (49,5%) de leurs dépenses de consommation courante **au logement et à l'alimentation**, contre **42,4% pour les ménages faisant partie du cinquième quintile.**

À l'inverse, la part des dépenses de **loisirs est plus importante chez les ménages à hauts revenus** (7,2% contre 4,6% chez les ménages moins riches).

+1,5°C



Pour respecter l'objectif de l'Accord de Paris, soit limiter les dérèglements du climat à **+1,5 °C**, les émissions par personne ne devraient pas dépasser les 2 tonnes. En tenant compte de la taille des ménages (2,6 personnes par ménage à haut revenu), **les 20% les plus riches génèrent 5 fois plus de GES que cet objectif par personne.**

Pour en savoir plus : Geoffroy Boucher, François Fournier et Sandy Torres (2024). *Une exploration des inégalités sociales, économiques et de santé*, Observatoire québécois des inégalités.

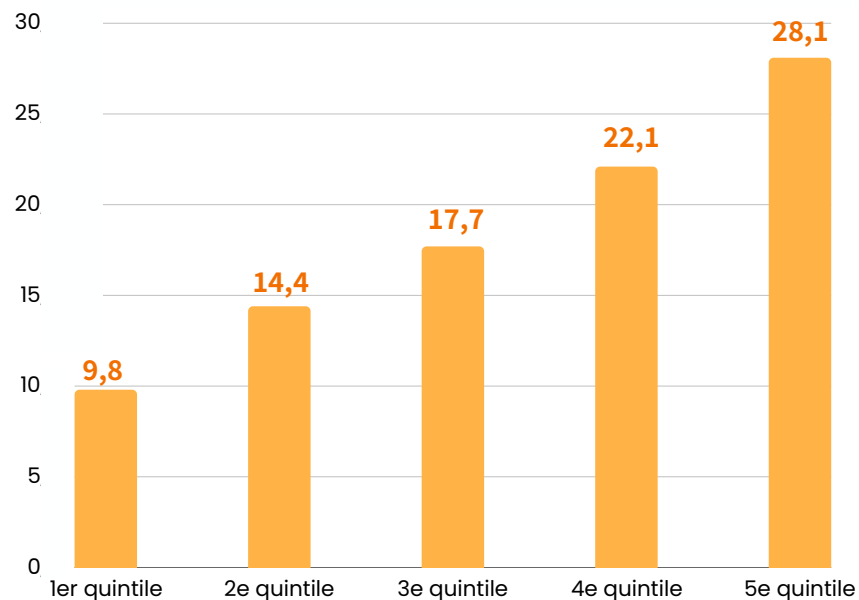
Conception graphique : Marianne Castelan

3x

Les dépenses de consommation des ménages les plus riches génèrent 3 fois plus de gaz à effet de serre (GES) que celles des ménages à faible revenu.



Émissions de GES par ménage selon le quintile du revenu total du ménage, Québec, 2017, en tonne équivalent CO2



Source : Calculs de l'Observatoire québécois des inégalités basés sur l'Enquête sur les dépenses des ménages 2017 et la compilation réalisée par l'Institut de la statistique du Québec sur la base du Compte des émissions de GES québécoises et canadiennes en date de l'été 2022 et basée sur l'édition 2021 du Contenu en émissions de dioxyde de carbone des échanges internationaux (OCDE).